

La région Ile de France soutient ses agriculteurs biologiques

Michel Vampouille, vice-président chargé de l'environnement, a fait voter le 8 novembre dernier de nouvelles aides régionales de soutien à l'agriculture biologique en Ile-de-France.

Une aide régionale sur cinq ans pour aider au maintien des exploitations

La Région-Ile-de-France aide, depuis 2000, la conversion des agriculteurs à l'agriculture biologique. Aujourd'hui, elle met en place un accompagnement financier pour garantir la pérennité des exploitations biologiques. Cette nouvelle aide correspond à un engagement agri-environnemental de cinq ans pour les surfaces certifiées d'Ile-de-France. Cette aide à l'hectare correspond aux pertes de revenus et coûts additionnels liés à la mise en œuvre de pratiques agricoles environnementales certifiées agriculture biologique en comparaison des pratiques agricoles traditionnelles. Un contrat sera signé avec chaque agriculteur et renouvelé

annuellement au regard des surfaces certifiées en agriculture biologique. L'enveloppe prévue 2005-2008 pour ce programme, devrait être de 1,63M d'euros.

Retard de la région Ile de France en bio

En Ile-de-France, le pourcentage de surface agricole utile (SAU) cultivée en agriculture biologique est passé de 0,12% en 98 à 0,68% fin 2004, soit 3 949 ha. L'Ile de France est très en retard par rapport aux autres régions (1,93% des surfaces en bio).

A ce jour, la région compte 63 exploitations en production bio ou en cours de conversion auxquelles s'ajoutent cinq jardins d'insertion et deux structures publiques (Bergerie nationale et Conservatoire national des plantes médicinales).

Montant des aides

Cultures pérennes : spécialisées arboricoles (vergers hautes et basses tiges) et viticoles : 900 euros/ha

Cultures 'spécialisées' annuelles : maraîchères y compris celles sous abris et tunnels, la cressiculture, les cultures de petits fruits, les cultures florales et de plantes aromatiques et à parfum : 600 euros/ha

Autres cultures : toutes les grandes cultures y compris de semences (céréales, oléagineux, protéagineux) cultures industrielles, légumes de plein champ, jachères et toutes prairie : 151 euros/ha

La recherche Agricole de plus en plus verte

Par Matthieu Calame (Président)

ERA-NET, un mouvement européen

L'objectif général de l'Union, quels que soient les sujets de recherche, est de favoriser l'émergence de pools européens. Le programme ERA-NET vise donc à encourager le regroupement des acteurs de la recherche européenne autour de sujets communs

CORE-Organic une initiative du FiBL et du Darcoff

L'acronyme CORE-Organic signifie en français : coordination de la recherche transversale en agriculture et alimentation biologique.

Cette initiative, qui fait partie du plan ERA-NET, est venue du Danemark via le Darcoff (Danish Research Center for organic Farming) et de la Suisse via le FiBL (Forschungsinstitute für biologischen Landbau). Ces deux organisations parmi les plus puissantes au niveau européen en dépit ou à cause de la petite taille de leurs pays respectifs, n'en sont d'ailleurs pas à leur premier coup d'essai puisqu'ils ont déjà mis en place un site commun pour leurs publications : Organic eprint.

« L'objectif général de CORE-Organic est d'améliorer la qualité, la pertinence et l'utilisation des ressources au sein de la recherche européenne sur l'agriculture et l'alimentation biologiques et d'établir, au terme du projet, un pool de financement d'une hauteur minimale de neuf millions d'euros par an pour des recherches transnationales sur l'agriculture et l'alimentation biologiques. En constituant une masse critique et en établissant un centre de coordination, les

Recherche européenne en Agriculture Biologique fait un pas vers sa structuration

(t de l'Itab)

La mise en lien des organisations menant des recherches en agriculture biologique n'est pas un phénomène nouveau. Le récent sommet IFOAM d'Adélaïde a d'ailleurs été l'occasion pour une partie de la recherche en agronomie biologique de se retrouver et d'échanger à un niveau mondial. Toutefois, en Europe, cette structuration est en passe de franchir un pas de plus avec le développement d'un projet dans le cadre des programmes ERA-NET de l'Union Européenne : l'établissement d'une plate forme de coordination baptisée CORE Organic (Coordination of European Transnational Research in Organic Food and Farming).

objectifs spécifiques sont :

- 1) augmenter les échanges d'information et mettre en place une base d'archive Web commune et ouverte ;
- 2) coordonner les recherches existantes et l'intégration des connaissances ;
- 3) partager et développer de meilleures pratiques d'évaluation de la recherche en agriculture biologique ;
- 4) identifier et la coordonner des futures recherches. »

Un constat, une philosophie, des outils

Issu de l'initiative d'organismes dédiés exclusivement à l'agriculture biologique, le document CORE-Organic aborde librement des sujets encore sensibles au niveau français. Ainsi, commentant l'impasse de l'agriculture européenne, il note (page 5) « Dans ce contexte l'agriculture biologique représente une alternative possible avec une vue plus systémique de l'agriculture et de la production alimentaire. » . Conscient des blocages internes à la recherche, le projet souligne (page 26) notamment la nécessité de « former les experts pour l'évaluation des projets et des programmes de recherche en agriculture biologique » . Et il ose même parler de la philosophie qui sous-tend l'agriculture biologique.

Une capacité de recensement des actions, la mise en place d'une base, d'un fonds commun, d'une capacité propre d'évaluation des projets de recherche forment les piliers du projet. Son aboutissement devrait donner un surcroît de cohérence, à la recherche en bio au moins au niveau européen. Sans surprise, les pays les mieux organisés et les plus avancés devraient tirer le plus grand profit de cette coordination.

La diversité des situations européennes

Le projet CORE-Organic risque de mettre en évidence l'immense disparité des situations entre les différents pays d'Europe. Ce sont sans surprise deux structures dédiées spécifiquement à l'agronomie biologique et disposant de moyens larges qui sont à l'origine du projet. Le Darcoff dispose d'un budget estimé à huit millions d'euros. Si l'on rapportait ce chiffre au produit intérieur brut français, cela signifierait que la France consacrerait à la recherche en agronomie biologique, un montant de 64,62 millions d'euros ! L'écart avec la Suisse est encore plus grand. A cette disparité des montants s'ajoute la bonne intégration dans ces pays des niveaux de recherche. Ainsi le FiBL est à la fois capable de publier dans un journal pres-

tigieux comme « Science » en 2002 et d'éditer un guide sur « le contrôle des maladies et des ravageurs en agriculture biologique ». Les distinctions entre recherche fondamentale, recherche finalisée, recherche appliquée et développement qui semblent incontournables en France et établissent une hiérarchie des acteurs de l'innovation et du développement, n'ont pas la même importance dans les pays les plus dynamiques.

Un besoin de clarification

La mise en relation d'acteurs aussi hétérogènes sera un beau défi. En France, cette émergence de l'Europe de la recherche risque de poser la question de la représentation des nombreux acteurs. Pour l'heure, aucun d'entre eux ne semble prêt à accepter d'être représenté par les autres. Et même si l'INRA est à l'heure actuelle partie prenante du chantier CORE-Organic, l'absence de structuration pérenne de la recherche en son sein, le flou quant à la détermination et à l'orientation de son engagement, ne le prédispose pas à être le porte-parole de la recherche en bio française. Le projet CORE-Organic est peut-être l'occasion de mettre à plat la question du fonctionnement global de la Recherche Développement dans l'hexagone.